

Courte chronique d'uniformologie maritime : Lelievre

Eugène Lelievre est né en 1908 à Montreuil-sur-mer ; il est décédé en 2013 à Paris. Lelievre, c'est une vie de 105 années consacrées au dessin, à la peinture et aux figurines.

Pendant cette longue existence, il voua une passion à l'histoire militaire et à l'uniformologie. Enfant, il connut la Grande Guerre dans le Nord, y croisa des combattants et fut conquis par le milieu des armées. Pour autant, il n'y fit pas carrière, le ressort artistique prenant le pas sur son attrait pour la cavalerie. En peinture, il se spécialisa dans trois domaines : la chasse à courre et les animaux – il fut collaborateur au *Chasseur français* –, la beauté féminine – on lui doit cent-cinquante portraits de jeunes et charmantes élégantes particulièrement sensuels et réussis – et les armées. S'agissant de ces dernières, il se spécialisa dans celles de l'Ancien Régime, en particulier l'action des armées françaises en Amérique du Nord, sans naturellement mettre de côté la période impériale, ni plus rarement des sujets plus proches.

Il fut nommé peintre officiel de l'armée en 1951 et signa dès lors ses œuvres des deux sabres croisés en plus de son nom.

Il collabora à la série outre-atlantique *Military uniforms in America* en tant que membre de la *Company of Military Collectors and Historians*, se passionnant pour la présence française au Canada.

Dans ce cadre, en particulier, il ne délaissa pas la marine. Mais il est vrai qu'il ne dessina pas beaucoup les marins, raison pour laquelle cette chronique ne commentera que peu de ses œuvres. Maquettiste et figuriniste, il créa de magnifiques dioramas pour le Musée national de la Marine. Surtout, il contribua à la série des figurines *Historex*, pour laquelle on lui doit beaucoup d'illustrations de boîtes. Comme tant d'autres, il fut sensible à la beauté des uniformes des marins de la Garde !

Il fut membre de La Sabretache, comme avant lui de grands artistes de la chose militaire (Meissonnier et Detaille, notamment).

Lelievre fut récompensé par de nombreuses décorations ; il était chevalier de la Légion d'honneur.

Bien que le trait soit précis et l'aspect général de ses œuvres maritimes très agréable, il maîtrisait sans doute moins les sujets relatifs aux marins des équipages que ceux qui l'avaient le plus intéressé et sur lesquels il s'était le plus documenté.

Il possédait néanmoins un très grand talent.



Lac Ontario, 1757 (collection du MnM 53 OA 24)

Un vaisseau français débarque à bord de chaloupes un détachement du régiment "Royal Roussillon" au Fort Conti (Fort Niagara). Les hommes du détachement sont accueillis par les officiers devant l'entrée du fort.

Ce fort avait été construit par les Français en 1726, à la jonction de Niagara River et du lac Ontario.



French expeditionary corps 1780 – 1783.
 Il n'y a qu'un seul officier de vaisseau parmi ces officiers du corps expéditionnaire de Rochambeau. Il s'agit du deuxième homme en haut à partir de la gauche. Il paraît s'agir d'un capitaine de vaisseau (double galon large aux parements) en uniforme de 1764, complété en 1768 par le port des épaulettes à grosses torsades (il manque la bordure en plumes blanches du chapeau).



Voici des officiers de vaisseau et des marins de plusieurs époques. De gauche à droite et de haut en bas : officier de vaisseau vers 1690, lieutenant de vaisseau en grand uniforme de 1756 (la poche de la veste devrait avoir deux rangs de broderie), enseigne de vaisseau en petit uniforme de 1756, matelot (libre interprétation car il n'y avait alors aucun uniforme défini), capitaine de vaisseau en grand uniforme de 1764 (modifié en 1768 par le port des épaulettes), matelots vers 1786 (toujours ce « pyjama » rayé cher aux illustrateurs...), enseigne de vaisseau en surtout de 1764 (modifié en 1768 par le port des épaulettes, les bords de sa veste rouge devraient être galonnés), vice-amiral en grand uniforme de 1764 (modifié en 1768 par le port des épaulettes), capitaine de vaisseau de la 1^{re} escadre en petit uniforme de 1786 (collet cramoisi, broderies à l'ancre sur les boutonnières).



French Navy 1797 – 1798.

Il n'est pas facile de représenter les marins sous la Révolution. Les uniformes y changèrent assez souvent. De gauche à droite et de haut en bas : chirurgien en uniforme de 1767 (qui ne change pas jusqu'en 1798 ; habit gris « d'épine », doublure, veste et culotte écarlates), capitaine de vaisseau chef de division en uniforme de fructidor an VII (habit avec broderies), officier général de marine en uniforme de pluviôse an IV (les couleurs des panache et folettes ne correspondent à aucun grade, ceinture à bords écarlates bizarre), capitaine de vaisseau en uniforme de brumaire an IV, matelot (libre interprétation, comme de nombreux artistes, car il n'existe pas d'uniforme avant l'an XII), enseigne de vaisseau en uniforme de brumaire an IV (pourquoi porte-t-il la veste blanche d'été, alors que le capitaine de vaisseau porte la veste écarlate d'hiver ?), maître canonier en uniforme de floréal an V (devrait porter une veste bleue).



Ah, les marins de la Garde... Un corps qui a séduit bien des artistes pour la beauté de ses uniformes, mais aussi la bravoure de ses hommes.

Voici des tenues bien conformes, certes dessinées par d'autres avec Lelievre. On y trouve des officiers (toujours porteurs des aiguillettes), lieutenants ou enseignes de vaisseau en habit à la chasseur, en petit ou grand uniforme (collet à fausses boutonnières, gilet rouge à faux brandebourgs, plumet rouge au chapeau), des tambour et trompette aux vêtements bleu ciel, respectivement en grand uniforme (dolman, tresse et brandebourgs aurore et rouge) et en petit uniforme (paletot, coiffe en toile cirée sur le shako à partir de 1810), maîtres (deux galons or en chevron) porte-drapeau ou porte-fanion, et matelots en grand uniforme (dolman, tresse et brandebourgs aurore, épaulettes à écailles, plumet rouge au shako) ou petit uniforme (paletot, tresse aurore, épaulettes à écailles, pompon rouge au shako). Tout cela paraît parfait.



Lelievre dessine ici deux marins des équipages et un marin de la Garde dans un port qui pourrait être celui de Brest, vers 1808.

Le collet du paletot du matelot de gauche est rouge, ce qui distinguait en principe les canonniers. Or, si ce matelot n'a aucun galon, il ne devrait avoir aucune spécialité... Le matelot du milieu a un uniforme conforme au règlement de floréal an XII. Quant au marin de la Garde en grand uniforme, Lelievre s'y est tellement intéressé qu'il ne peut guère faire d'erreurs.



French Navy in Mexico.

La marine royale dut intervenir une première fois au Mexique en 1838-39, en prenant notamment Veracruz.

On voit ici un capitaine de corvette qui commande un détachement, à moins qu'il accompagne l'autre officier qui monte à l'assaut, qui pourrait être le capitaine de corvette d'Orléans, prince de Joinville. Le capitaine de corvette est coiffé de la casquette à large galon or et son grade est par ailleurs signifié sur l'habit de petit uniforme par les épaulettes à corps argent et les franges à grosses torsades or. Il est accompagné d'un aspirant de 1^{re} classe repérable à ses aiguillettes or, au chapeau haut-de-forme en paille, ce qui paraît bizarre (pas d'autre représentation à notre connaissance) ; son modèle le sabre l'est également (branches de garde). Les matelots sont bien représentés, avec un chapeau de paille mais la légende « Créole » du ruban paraît alors incongrue, car le premier ruban légendé semble avoir été celui de la *Belle Poule*, deux ans plus tard. La cravate rouge est en revanche souvent portée dans cette tenue.



Au Sénégal dans les années 1840. Nous voyons ici trois matelots devisant avec des soldats du 16^e léger, manifestation de recrutement local, et un officier de vaisseau au second plan conversant avec des officiers de ce corps de troupes. Cet officier de marine est en petite tenue de bord telle que définie en 1837, avec casquette et habit non brodé qui devraient être complétées des épaulettes...



Un matelot de la brigade Ronarc'h croise des lanciers belges près de Dixmude en 1914. Comme en 1870, la peau de mouton est souvent revêtue pour se protéger du froid. L'uniforme du marin est tout à fait conforme à ce qu'il devait être.

Les dessins de Lelievre sur les marins présentent quelques défauts qui sont largement excusés par le côté esthétique des œuvres du maître.